previva

FocusPrévoyance

Février 2023

Montant de la rente de vieillesse Une randonnée en montagne exigeante
Décision de retraite Rente ou capital? **Vraiment?** Ou pourquoi le taux de conversion est une résolution du Nouvel An qui ne se dément pas. **News** Informations et actualités

Claudio Zemp
Rédacteur de «Focus Prévoyance»

Cabrioles à la retraite

La cabriole est un terme ambigu. En équitation, c'est le saut d'école le plus élevé et le plus difficile. La cabriole est aussi une manière d'agir adroite pour se tirer d'affaire par un faux-fuyant. Enfin, le terme désigne également des sauts acrobatiques de la vie quotidienne.

Certaines questions ne se posent qu'une fois dans la vie. Un exemple parlant: le choix qui s'offre à tous les assurés de la prévoyance professionnelle lorsqu'ils prennent leur retraite: capital ou rente? À la page 4, nous avons rassemblé quelques réflexions qui vous aideront à trouver la bonne réponse.

Une astuce de la boîte à outils psychologiques est de faire comme si la question était facile avant de prendre des décisions importantes. De plus, il est certainement judicieux de s'accorder suffisamment de temps et de se reposer un petit moment avant d'examiner les options qui se présentent. Là aussi, vous pouvez, sans interdictions de pensée, laisser votre esprit faire des cabrioles. (Et oui, il y a effectivement des solutions intermédiaires parmi les réponses).

Parfois, quand on réfléchit plus longtemps à quelque chose, de nouvelles idées qui peuvent être surprenantes nous viennent à l'esprit. C'est dans ce contexte que je vous souhaite une bonne lecture, une bonne réflexion sur les différentes solutions et une retraite réussie le jour J.

Editeur Editions EPAS Prévoyance Professionnelle et Assurances Sociales SA
Taubenhausstrasse 38, Case postale, CH-6002 Lucerne
Téléphone +41 (0)41 317 07 07, abo@vps.epas.ch, vps.epas.ch, **Rédaction** redaktion@vps.epas.ch
Produit protégé par le droit d'auteur, ne peut être ni traité ni exploité de quelque manière que ce soit.
Tous les contenus sont élaborés indépendamment des Editions EPAS. L'institution collective qui s'abonne peut apporter son propre texte sous la forme d'une annonce personnelle pouvant être identifiée en tant que telle.

vps.epas

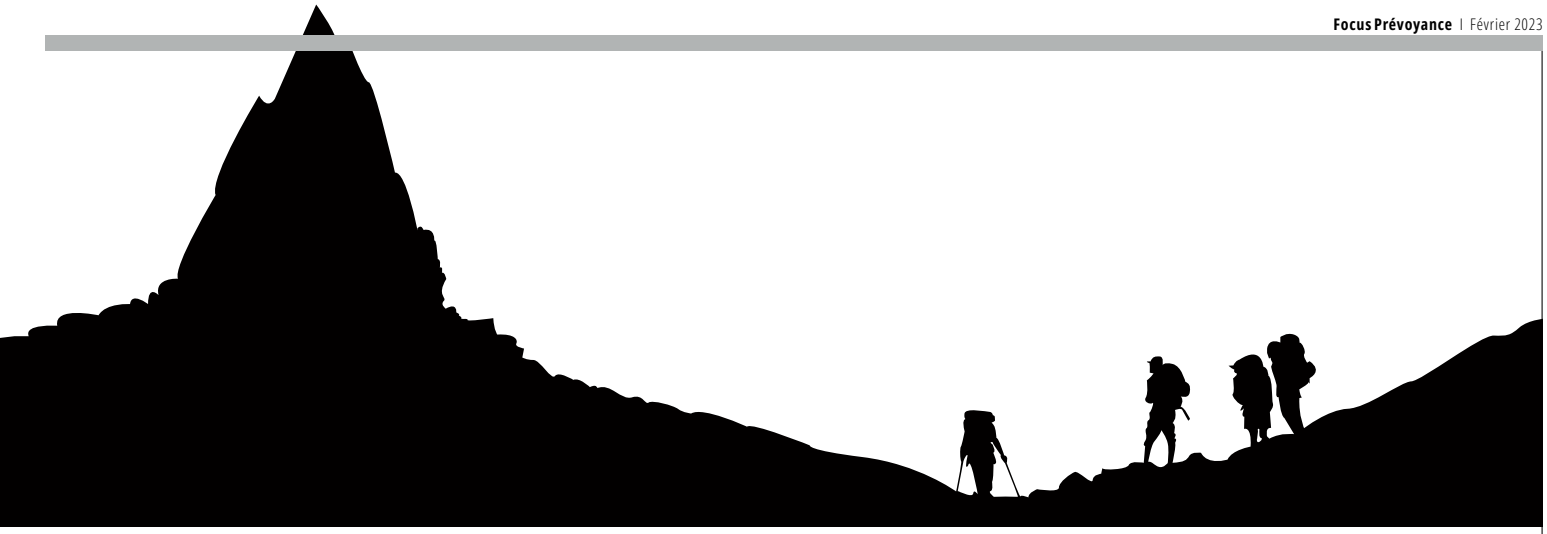

Montant de la rente de vieillesse

Une randonnée en montagne exigeante

Les deux variables clés pour la rente de vieillesse sont le capital épargné et le taux de conversion. Comment ces deux valeurs sont-elles obtenues? Et où est la frontière entre justice individuelle et solidarité?

Comment planifier une randonnée en montagne dont nous connaissons le point de départ, mais pas l'altitude exacte du sommet ni le point d'arrivée? C'est précisément cette situation de départ exigeante que nous rencontrons lorsqu'il s'agit de la rente de vieillesse de la caisse de pension. Le parcours en montagne que fait chaque assuré dans la LPP est représenté sur le graphique. Mais comme pour tout grand voyage, nous commençons par la première étape.

L'ascension

L'épargne vieillesse débute à 25 ans dans la LPP. Tout au long de la vie active, le capital vieillesse est constitué par des déductions salariales (cotisations d'épargne à la caisse de pension) payées à parts égales par les salariés et par l'employeur. Dans le graphique, celles-ci sont représentées en bleu foncé. A cela s'ajoute la rémunération (bleu clair): année après année, le capital d'épargne est rémunéré au taux d'intérêt minimal LPP, voire à des taux plus élevés en cas de bonnes années de placement.

Au cours de l'ascension, l'importance de ces deux composantes change: au début de la vie active, les cotisations sont déterminantes, tandis que peu avant le sommet, la rémunération est plus importante. Voici un exemple simple: une personne assurée paie une cotisation d'épargne de 3000 francs par an, l'intérêt étant de 1 %. A 26 ans, son capital vieillesse double grâce à la cotisation annuelle, alors que les intérêts ne représentent que 30 francs. Si, à l'âge de 60 ans, l'assuré dispose d'un capital vieillesse de 300 000 francs, les intérêts contribuent autant que la cotisation d'épargne. Si la rémunération est plus élevée, les assurés âgés en profitent nettement plus que les jeunes.

L'altitude exacte du sommet n'apparaît que juste avant la croix qui symbolise le sommet. Les interruptions de carrière, les changements de salaire et les différentes rémunérations, mais aussi les versements pour la propriété du logement, un divorce ou des rachats à la caisse de pension sont responsables de cette incertitude en matière de planification.

Petite pause au sommet

Au sommet (ligne rouge étroite sur le graphique), lors du départ à la retraite, l'assuré a le choix entre toucher une partie du capital vieillesse ou, pour de nombreuses caisses, la totalité de ce capital sous la forme d'un versement unique.

Si au moins une partie du capital est perçue comme rente de vieillesse, le taux de conversion est appliqué – et la seconde partie, en bleu turquoise sur le graphique, de la randonnée en montagne commence.

Kaspar Hohler
Rédacteur en chef de «Focus Prévoyance»

Facteurs d'influence dans le domaine de la prévoyance

De l'assuré au bénéficiaire d'une rente: les principaux facteurs d'influence

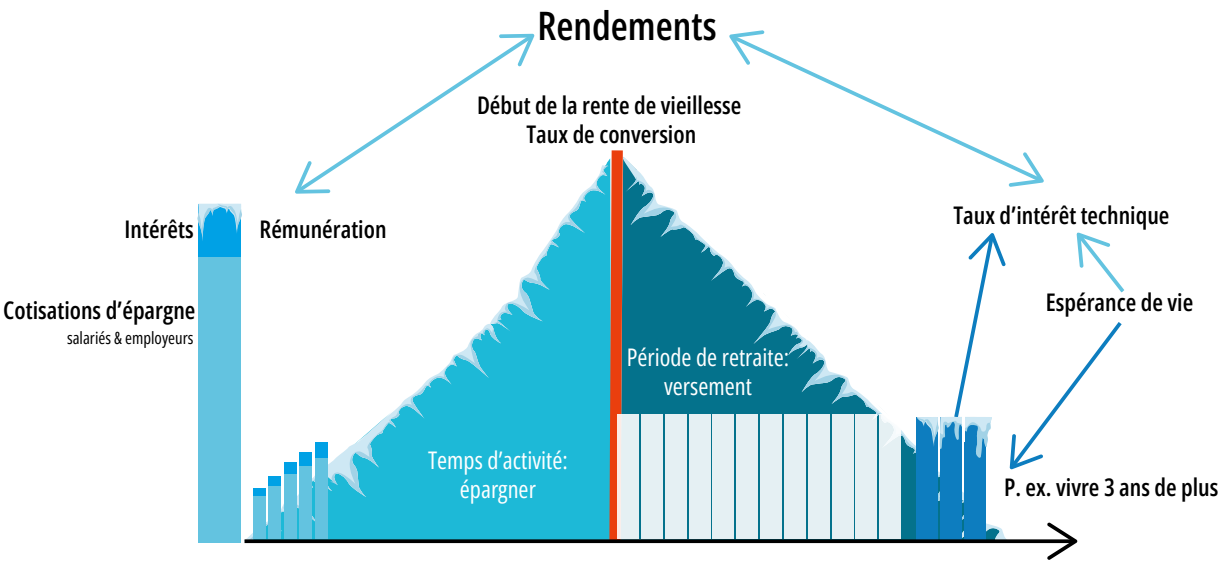

Source: Libera AG

La descente

Outre le capital existant, le taux de conversion est déterminant pour le calcul de la rente de vieillesse. Il existe un minimum légal de 6.8 %. Toutefois, dans la pratique, ce taux est plus bas pour la plupart des caisses de pension. L'espérance de vie et le taux d'intérêt technique sont déterminants pour le calcul.

L'espérance de vie indique le nombre de rentes annuelles que la caisse de pension est censée verser. Si l'espérance de vie augmente, le montant de la rente diminue, car le même capital doit durer plus longtemps. Avec le taux d'intérêt technique, les caisses font une hypothèse sur le montant des intérêts qu'elles peuvent générer chaque année sur le capital vieillesse des retraités. Plus cette valeur est élevée, plus la rente de vieillesse peut être fixée à un niveau élevé. Actuellement, les caisses de pension tablent, à 65 ans, sur une espérance de vie moyenne de 20.4 ans pour les hommes et de 22.2 ans pour les femmes. Le taux d'intérêt technique est en moyenne de 1.6 %. Il en résulte des taux de conversion compris entre 5 et 5.5 %.

Ces chiffres suggèrent une prédiction précise à la décimale près, ce qui n'est pas possible. Personne ne peut savoir quel sera l'âge réel des personnes et quel sera le montant des taux d'intérêt à générer au cours des prochaines décennies. Cela s'applique à l'ensemble des assurés, mais plus encore au cas par cas: peu de femmes meurent exactement à 87.2 ans et peu d'hommes exactement à 85.4 ans. Pour revenir à l'image de la randonnée en montagne: le point final du voyage n'est pas une cabane du CAS ou une station de bus particulière, mais un point dans le paysage que nous ne connaissons pas encore au début de la descente.

Le rôle de la solidarité

Tout au long de la randonnée en montagne, les assurés d'une caisse de pension forment une cordée. Pendant la vie active déjà, les personnes qui deviennent invalides ou les membres de la famille d'assurés décédés qui perçoivent une rente de survivants peuvent en bénéficier. La solidarité s'applique également aux personnes âgées: chaque personne perçoit une rente inférieure ou supérieure à celle dont elle aurait droit sur le plan actuariel (le deuxième cas est représenté par des barres bleues cobalt dans le graphique).

L'objectif de la caisse de pension ne peut être l'équité individuelle. Il doit au contraire veiller à ce qu'aucun groupe d'assurés ne soit systématiquement négligé ou ne profite trop.

C'est dans ce contexte que s'inscrivent également les discussions sur la redistribution qui ont eu lieu ces dernières années: si le taux de conversion est trop élevé, les retraités reçoivent plus de provisions pour la descente du sommet qu'ils n'en ont économisé – des provisions dont les actifs sont privés lors de l'ascension. Ce débat pourrait changer si les taux d'intérêt continuent de monter: si le taux de conversion est trop bas, notamment en raison d'un intérêt technique très prudent, les personnes qui quittent le sommet reçoivent moins de provisions qu'elles ne le devraient.

Sans solidarité, sans la volonté de tous de penser aux autres, les caisses de pension ne peuvent pas plus fonctionner que les cordées lors de randonnées exigeantes en montagne. Il ne faut pas l'oublier dans tous les calculs actuariels.

Répartition et capitalisation

En ce qui concerne le financement des régimes de retraite, une distinction est faite entre la répartition et la capitalisation. Dans le système de répartition, c'est l'ensemble de la population qui paie les rentes en cours, qu'il s'agisse de déductions salariales ou d'impôts. C'est ainsi que fonctionne l'AVS en Suisse. Dans le système de capitalisation, chaque personne épargne son propre capital vieillesse au cours de sa vie active, qui est ensuite perçu à la retraite sous la forme d'un versement unique ou d'une rente mensuelle de vieillesse. En Suisse, il s'agit du 2e pilier, la LPP.

Rente ou capital?

Le jour J de la retraite, chaque assuré doit décider s'il souhaite percevoir son épargne sous forme de rente ou de capital. Voici quelques réflexions pour vous aider à prendre une décision.

Santé

Vous êtes en bonne santé?

La décision d'opter pour une rente ou un capital dépend également de votre espérance de vie. Si vous êtes en bonne santé, vous pouvez espérer vivre plus longtemps et devriez plutôt choisir la rente.

État civil

Vous êtes marié?

Si c'est le cas, votre conjoint ou conjointe recevra une rente de survivants après votre décès – une raison pour opter pour une rente plutôt que pour un capital.

Patrimoine

À quel point êtes-vous riche?

Si vous disposez d'un patrimoine important, cela devrait vous suffire avec l'AVS, rente LPP ou pas. Si vous n'avez pas beaucoup d'argent, il est préférable de toucher une rente.

Connaissances financières

Savez-vous gérer l'argent?

Sans vouloir vous offenser: les personnes insouciantes devraient plutôt choisir la rente, tandis que les économes peuvent sans problème percevoir une partie de leur épargne sous forme de capital. Il est toutefois nécessaire de connaître les risques.

Attention en cas de versement de capital

Délai d'imposition!!

Si vous effectuez un rachat auprès de la caisse de pension, vous ne pouvez pas retirer de capital de la caisse de pension pendant trois ans. Si vous prenez votre retraite pendant cette période, vous devez percevoir la rente.

Conseil!

Une fois que vous avez décidé de percevoir un capital ou une rente, il n'est plus possible de revenir en arrière. Cela vaut donc la peine d'être bien conseillé. La plupart des caisses de pension proposent des séminaires de départ à la retraite pour aider leurs assurés à prendre leur décision.

L'argent seul ...

... ne fait pas le bonheur. Capital ou rente: le départ à la retraite est une étape importante pour vous personnellement et pour votre entourage. Préparez-vous également à ne pas tomber dans une crise de fin de vie après la crise de la quarantaine.

Renseignements LPP Pro Senectute

VRAIMENT?

Par Svenja Schmidt | Dr. oec. HSG

Ou pourquoi le taux de conversion est une résolution du Nouvel An qui ne se dément pas.

Dites-moi, qu'en est-il de vos résolutions du Nouvel An? Encore deux jogging, et c'est 2024? Comme d'habitude à cette époque de l'année, tout le monde semble s'être transformé en calculette ambulante autour de moi pendant les premières semaines de l'année. La moindre bouchée est convertie en calories, tandis que les repas et les verres de vin sont convertis en unités de mouvement. Dans les escaliers, je croise des collègues de travail qui, arrivés au sixième étage, s'offrent en récompense un latte bien gras de la machine à café de bureau.

Jusque-là, c'est normal, non? Mais alors, je ne comprends pas pourquoi nous, les Suisses, nous avons tant de mal à accepter le concept du taux de conversion.

Supposons que vous ayez eu un certain poids à la fin de 2023, que nous appelons votre poids de départ. Supposons en outre que vous vous ne trouviez absolument rien à changer dans votre vie et que, pour simplifier, vous envisagiez, pour la nouvelle année, de réduire votre poids de départ, que nous appellerons votre poids cible. Supposons également que vous soyez ambitieux et que vous décidiez, sur les conseils de votre médecin, de faire une heure de sport par jour afin d'atteindre votre poids cible d'ici le début de la saison balnéaire et de commencer l'été avec un ventre plat et des cuisses musclées. (Bien sûr, cette idée est une pure invention, et toute ressemblance avec des personnes ou des situations réelles est purement fortuite et totalement involontaire).

Votre poids de départ, c'est votre avoir de vieillesse. Tout ce que vous avez mangé – ou épargné pour votre retraite. Votre poids cible est, ne vous effrayez, pas: zéro. La phase de rente sert à ce que l'on appelle la «déséparge» ou simplement à utiliser l'avoir de vieillesse épargné. Vraiment? Vraiment. L'idée d'héritage est étrangère à la prévoyance vieillesse (qui, pour cette raison, s'appelle prévoyance vieillesse et non prévoyance petits-enfants), à moins que, malgré toutes les statistiques, vous passiez l'arme à gauche avant d'avoir épuisé votre avoir de vieillesse. Votre heure quotidienne de sport, le taux de conversion, vous amène du poids de départ au poids cible. De la même manière que les heures de sport font fondre continuellement vos bourrelets, le taux de conversion fait fondre votre avoir de vieillesse. Il détermine la quantité de graisse qui sera fondue au fil du temps, de sorte qu'à la saison balnéaire ou (pardonnez l'analogie macabre) à votre décès, le poids cible soit atteint, ou votre avoir de vieillesse épuisé. Au fait: pour vous éviter d'être confronté à votre propre mortalité, votre caisse de pension calcule pour vous le début de la saison balnéaire. Grâce aux progrès de la médecine et à notre prospérité, notre date d'expiration devient de plus en plus la date limite de consommation, de sorte que de plus en plus de personnes transpirent à l'approche de la saison balnéaire.

Ce n'est pas le cas de notre amie Polly Dick (toute ressemblance phonétique avec des institutions publiques existantes est purement fortuite et totalement involontaire). Polly connaît aussi son poids de départ, et probablement aussi (je n'en suis pas toujours sûr) son poids cible. En ce qui concerne l'ouverture des piscines en plein air, Polly estime que la date du début de l'été, basée sur l'expérience, est une valeur indicative approximative, car après tout, se baigner en hiver est à la mode. Polly trouve pénible de devoir faire des recherches et de parler avec des professionnels de la quantité de sport recommandée pour atteindre le poids cible d'ici la saison balnéaire. Au lieu de cela, Polly Dick fait tout simplement autant (ou plutôt aussi peu) de sport qu'elle l'estime raisonnable – même si les kilos en trop ne disparaissent pas comme prévu. Dans le vestiaire, Polly distribue régulièrement des barres de chocolat à tout le monde (même aux personnes en surpoids) pour garder la bonne humeur.

Ce qui ferme en quelque sorte le cercle du latte. Polly Dick le sert en effet avec dévouement aux personnes obèses qui montent les escaliers, même si elles ont leur bureau au neuvième étage et en ont de toute façon trop sur les hanches. Quant à ceux qui pourraient supporter quelques kilos de plus, Polly les envoie sur le toit-terrasse, où elle leur sert un café noir, en accord avec la perspective de leur propre retraite.

Aussi réconfortant que soit l'attitude fidèle de notre amie Polly Dick, la consulteriez-vous si vous vouliez vraiment perdre du poids? Probablement pas. Si c'est le cas, il ne me reste plus qu'à vous conseiller, en dépit des résolutions traditionnelles du Nouvel An, d'accumuler le plus d'or possible pour ne pas avoir à mourir de faim en vieillissant.

Eh bien, si ce n'est pas une bonne résolution pour les années à venir...!

previva | fonds de prévoyance des professionnels du travail social

Charte ESG previva

1. Propos introductifs

La présente charte énonce les principes généraux de la politique de gestion des placements financiers et immobiliers de previva sur un mode qui prenne en compte les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

previva est une caisse de pensions soumise à la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP). En matière de placement, la LPP, à son article 71, précise que *« Les institutions de prévoyance administreront leur fortune de manière à garantir la sécurité des placements, un rendement raisonnable, une répartition appropriée des risques et la couverture des besoins prévisibles de liquidités ».* De par leur nature, les caisses de pensions ont un horizon de placement à long terme, une telle temporalité est pleinement compatible avec les principes ESG.

previva considère que, dans un contexte d'adaptation de l'économie aux impératifs de développement durable et aux enjeux climatiques, la prise en compte des critères ESG favorise une meilleure gestion des risques et une optimisation des rendements à long terme.

2. Principes d'investissement

Dans sa démarche d'investissement responsable, previva applique les principes et mesures suivantes :

2.1. Agir en qualité d'un actionnaire actif, responsable et engagé

previva est convaincue qu'il est possible de rechercher un rendement économique performant tout en prenant en compte des critères ESG. previva veut ainsi assumer sa responsabilité fiduciaire, gage d'une rentabilité appropriée et d'une gestion des risques adéquate.

Mesures : *Dès 2021, previva a rejoint Ethos Engagement Pool Suisse et Ethos Engagement Pool International. Ces programmes permettent aux investisseurs institutionnels d'engager le dialogue sur les questions ESG avec les sociétés cotées en Suisse et dans le reste du monde. Le dialogue est engagé soit directement avec les sociétés soit sous la forme de participation à des initiatives internationales d'engagement collectif.*

2.2. Exclure de manière ciblée des domaines sujets à controverse

previva exclut de son portefeuille les activités qui sont sujettes à controverses, notamment les entreprises actives dans les armes à sous-munition, les mines antipersonnel ou l'armement nucléaire.

Mesures : *En matière d'exclusion, previva se base sur la liste de l'Association suisse pour des investissements responsables (ASIR).*

2.3. Réduire l'exposition du portefeuille aux énergies fossiles et aux activités génératrices de gaz à effets de serre

Pour faire correspondre la gestion du portefeuille aux engagements internationaux pris par la Suisse, previva veut réduire de manière significative l'exposition de ses investissements à l'extraction d'énergies fossiles et la production de gaz à effets de serre, par l'utilisation d'un univers de gestion ESG qui réduit, voire exclut ceux-ci.

Mesures : *La commission des investissements définit un plan d'action (annexe 1).*

2.4 Investir dans des domaines durables et responsables

previva intègre dans sa politique de placement les critères ESG. Les décisions d'investissement sont prises sur la base d'une réflexion critique et indépendante et visent également à soutenir l'émergence de modèles d'affaires orientés vers une économie durable qui sera plus résiliente à long terme face à la transition climatique, ceci notamment en favorisant une approche best-in-class.

Mesures : *La commission des investissements définit un plan d'action (annexe 1).*

2.5. Appliquer une sélection positive

previva identifie les entreprises qui usent des meilleures pratiques d'application des critères ESG et qui ont adopté une gestion proactive des enjeux de durabilité. Le but est d'encourager de manière pragmatique les démarches novatrices, d'inciter les entreprises à améliorer leur approche des enjeux ESG et de contribuer ainsi à augmenter leur impact positif.

Mesures : *La commission des investissements définit un plan d'action (annexe 1).*

2.6. Intégrer les investissements d'impact

previva, notamment avec la classe d'actifs des infrastructures, s'engage dans des investissements d'impact, par exemple dans la transition énergétique, qui visent à obtenir un impact social et/ou environnemental positif et mesurable.

Mesures : *La commission des investissements définit un plan d'action (annexe 1).*

2.7. Intégrer les critères ESG dans les investissements immobiliers directs

previva est propriétaire de plusieurs immeubles et veille à garantir un niveau de rendement optimal de son parc immobilier de manière à garantir le paiement des rentes des assurés. previva axe une partie de sa stratégie de placement sur des investissements immobiliers principalement situés dans le canton de Vaud.

Il souhaite réaliser des logements durables et répondants aux critères d'accessibilité universelle, afin de pouvoir accueillir aisément une population âgée ou à mobilité réduite. Il entend également développer des habitations multi-usages correspondant aux besoins des dernières générations, notamment pour permettre le télétravail, et assurer la diversification de son patrimoine.

Dans le cadre d'acquisitions, de rénovations du parc immobilier ou lors de nouvelles réalisations, il favorise la prise en compte des enjeux économiques et des critères ESG (environnementaux, sociaux et gouvernance). Lors de rénovations, une attention est notamment portée à l'amélioration de l'efficience énergétique des immeubles et du confort des habitants. De manière générale, les entreprises locales sont favorisées pour l'exécution des divers mandats. Le niveau de finitions est PPE, notamment s'agissant de l'isolation phonique.

previva s'engage en faveur de la bio-diversité sur les parcelles dont elle est propriétaire.

Mesures : *La commission immobilière définit un plan d'action (annexe 2).*

3. Mise en oeuvre et suivi de la politique d'investissement responsable

3.1. Mise en œuvre

Chaque commission est chargée de présenter et faire ratifier au Conseil de fondation son plan d'action. Une évaluation annuelle externe est effectuée et permet d'ajuster les mesures en place et la politique ESG de previva.

3.2. Évaluation régulière du portefeuille

previva attend de ses gérants qu'ils fassent preuve de transparence dans leur manière de répondre aux enjeux ESG. previva fait elle-même oeuvre de transparence en communiquant sur ses pratiques en matière d'investissement.

Ce devoir de transparence l'engage à une évaluation régulière et indépendante de la mise en oeuvre de ses principes d'investissement. Elle veille à ce que son portefeuille améliore ses performances à ces deux niveaux.

3.3. Politique d'information

previva rend compte régulièrement aux employeurs et aux assurés, des résultats et actions entreprises. Elle révise sa politique selon ses résultats et les nouveaux outils et véhicules d'investissement durables à disposition.

Annexe 1 – Plan d'action de la commission mobilière

- Effectuer un screening ESG chaque année
- Respecter les normes mises en place par PACTA. Participer au prochain test de compatibilité climatique. Mesurer les émissions de CO_2 dans le cadre du rapport de compatibilité avec PACTA.

Annexe 2 – Plan d'action de la commission immobilière

- Respecter les directives de construction
- Respecter les normes mises en place par PACTA. Participer au prochain test de compatibilité climatique. Mesurer les émissions de CO_2 dans le cadre du rapport de compatibilité avec PACTA.
- Planter des arbres fruitiers sur les parcelles dont previva est propriétaire lorsque cela est possible.

Charte validée par le Conseil de fondation le 22 mars 2022

Actualités

Réforme LPP

L'examen des divergences a commencé

La Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national (CSSS) a entamé l'élimination des divergences concernant la réforme de la LPP. Elle a chargé l'administration de procéder à des clarifications approfondies, notamment sur la forme que doit prendre la déduction de coordination et sur l'assurance des personnes cumulant plusieurs emplois. La CSSS poursuivra l'élimination des divergences à sa prochaine séance, où elle se penchera notamment sur la question des mesures de compensation en faveur de la génération transitoire, qui est particulièrement touchée par la baisse du taux de conversion. Elle a l'intention de clore ses délibérations à sa séance de février, de sorte que l'objet puisse être traité à la session de printemps.

CSSS

International

Risques mondiaux

Le Forum économique mondial WEF a demandé à 1200 experts et personnalités dirigeantes de la politique et de l'économie d'établir un classement des principaux risques au niveau mondial. Les personnes interrogées voient dans l'augmentation du coût de la vie le problème le plus urgent, suivi par les phénomènes météorologiques extrêmes, les guerres et les conflits ainsi que l'incapacité à enrayer le changement climatique et les fractures sociales. L'insuffisance des mesures portant sur l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ces effets, les catastrophes naturelles et la destruction des écosystèmes occupent les premières places du classement des risques mondiaux jugés les plus graves à long terme, sur une période de dix ans. Il sont suivis par le risque lié aux grandes vagues migratoires. (ats/dpa)

Caisses de pensions

Un rendement moyen de –9.6 % en 2022

Les caisses de pensions de l'échantillon UBS ont réalisé en décembre une performance moyenne de –1.9 % après déduction des frais. Le rendement depuis le début de l'année s'élevait ainsi à –9.6 %. Toutes les institutions de prévoyance ont enregistré un résultat négatif. Le meilleur résultat (–0.4 %) a été obtenu par une caisse de pensions de taille moyenne avec des actifs sous gestion compris entre 300 mios et 1 mia de francs. Le pire résultat de (–3.9 %) provient d'une caisse de pensions de petite taille avec moins de 300 mios de francs d'actifs sous gestion.

UBS

QUESTION DU MOIS

Année de la prévoyance 2023

Le placement domine la liste des souhaits

Lors du dernier sondage, nous vous avons demandé ce que vous souhaitiez pour l'année de prévoyance 2023. Près de la moitié des votants (46 %) souhaitent des résultats de placement plus réjouissants qu'en 2022. Les autres options ont recueilli à peu près le même nombre de voix. Environ 27 % des voix se sont prononcées en faveur d'une stabilisation des taux d'intérêt et de l'inflation. Le souhait que la réforme de la LPP soit adoptée par le Parlement avant les élections de l'automne 2023 a recueilli à peu près le même soutien.

C'est dans ce contexte que s'inscrit notre nouvelle question du mois:

Où pensez-vous que nous en serons à la fin de l'année en ce qui concerne la réforme de la LPP ?

VOTE >

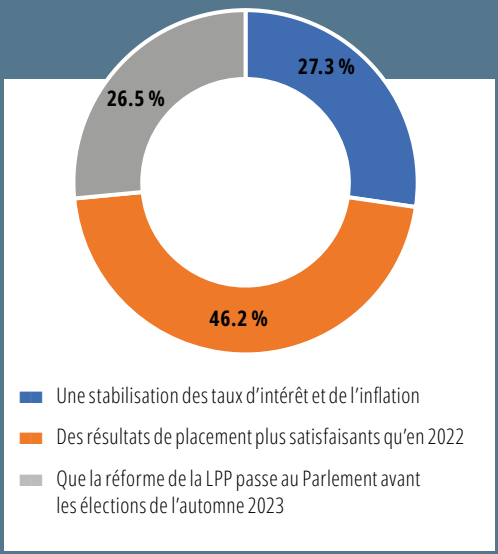

Actualités

Inflation

Renchérissement annuel moyen de 2.8 %

En décembre 2022, l'indice des prix à la consommation (IPC) a diminué de 0.2 % par rapport au mois précédent, pour s'établir à 104.4 points (décembre 2020 = 100). Par rapport au mois correspondant de l'année précédente, le renchérissement s'est chiffré à 2.8 %. Le renchérissement annuel moyen a également atteint 2.8 % en 2022. Ces chiffres ont été établis par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Salaires

Augmentation des salaires minimaux pour les employés domestiques

L'ordonnance sur le contrat-type de travail pour les travailleurs de l'économie domestique (CTT économie domestique) est prorogée pour une durée de trois ans. Cette décision a été prise par le Conseil fédéral. De plus, les salaires minimaux sont augmentés. La prorogation et l'augmentation des salaires minimaux sont entrées en vigueur le 1er janvier 2023.

Rémunération

Le dernier jour n'est pas rémunéré

Un assuré a constaté que sa caisse de pensions ne versait pas de rémunération à la date de transfert de la prestation de libre passage. Comme le rapporte «bazonline», cet assuré estime que la somme de 21.25 francs manque au versement qu'il a reçu. Il est également mentionné que cette procédure est en usage dans l'ensemble du secteur de la prévoyance et que la loi ne réglemente pas ce point. Selon les calculs de l'assuré, cette procédure a permis à la caisse de retenir au total plus de 100 000 francs d'intérêts ces six dernières années. Il s'est donc dit prêt à porter l'affaire devant la justice.

PC

Hausse des prestations pour les chômeurs âgés

Les prestations complémentaires et les prestations transitoires pour les chômeurs âgés augmentent respectivement de 2.5 % en 2023. Le montant annuel destiné à couvrir les besoins vitaux d'une personne seule passe à 20 100 francs, ce qui correspond à une hausse de 40 francs par mois environ. Pour les couples, le montant annuel passe à 30 150 francs, soit quelque 60 francs de plus par mois. En ce qui concerne les loyers, les montants maximaux remboursés par les PC augmenteront de 7.1 %. Cette adaptation tient ainsi aussi compte de la hausse des prix pour l'énergie. (ats)

AVS/AI

Adaptation des rentes AVS/AI au renchérissement

Les rentes AVS et AI des personnes ayant une durée de cotisation complète augmenteront de 30 jusqu'à 60 francs par mois en 2023. Compte tenu du renchérissement attendu de 3 % et de l'augmentation des salaires de 2 %, le Conseil fédéral a décidé d'augmenter les rentes de 2.5 % au 1er janvier 2023. Le montant de la rente minimale AVS passera ainsi à 1225 francs par mois, et celui de la rente maximale à 2450 francs par mois. Pour les couples, le plafond est relevé de 3585 à 3675 francs.

Conseil Fédéral

Le Danemark est l'un des pays les plus riches du monde. Le géant de la logistique Maersk est désormais dirigé par un Suisse. Vincent Clerc est en effet désormais le capitaine de l'entreprise, le premier non-Danois à occuper cette fonction. Le salaire annuel de V. Clerc est estimé à 17.5 millions de dollars.

Le fisc va puiser un peu dans cette fortune. L'un des champions de l'évasion fiscale est l'ex-président américain Donald Trump. En 2016, quand il est devenu président, il a payé 750 dollars d'impôts. Avant, Trump avait fait valoir des millions de pertes pendant des années pour ne pas en donner trop à l'État. Maintenant, les documents fiscaux sont publiés, afin que chacun puisse se faire une idée du poids réel du milliardaire autoproclamé.

Même les milliardaires doivent savoir compter. La société Checkout.com, basée à Londres, fait partie des licornes, nom donné aux entreprises les plus précieuses avec plus d'un milliard de valeurs boursières. Mais l'évaluation interne a été ramenée de 252 dollars à 65 dollars. Aujourd'hui, la société vaut encore 40 milliards de dollars. Elle conserve donc tout de même le statut de licorne. Le fondateur Guillaume Pousaz, également citoyen suisse et milliardaire, n'a pas à se faire de souci malgré la correction.

Les pertes boursières ont du bon. C'est en tout cas ce qu'écrit le chroniqueur de Blick Claude Chatelain, alias Gopfried Stutz. Il ne faut pas se laisser intimider par la baisse boursière (le SMI a perdu 17 % en 2022). Les investisseurs privés auraient de toute façon un horizon plus long. Pour une fois un conseil bon marché: ignorer les décomptes par année civile et investir plus longtemps.

Actualités

Caricature du mois

Promenades hivernales: pourquoi une telle augmentation des accidents?

Assurance-accidents

Accidents lors des promenades et randonnées hivernales

Ces dix dernières années, une tendance à la hausse du nombre d'accidents lors de promenades et de randonnées durant les mois d'hiver a été constatée. 5500 accidents ont été déjà recensés en 2020, contre environ 3900 en 2011. Selon la Suva, cette hausse s'explique par le fait que de plus en plus de personnes s'adonnent aujourd'hui à la randonnée dans le cadre de leurs loisirs. Dans 6 % des cas, les accidents lors de promenades ou de randonnées en hiver occasionnent des absences au travail d'une durée supérieure ou égale à trois mois. Chaque année, deux accidents ont une issue fatale et dix autres engendrent le versement d'une rente d'invalidité. Les assureurs-accidents versent 34 mios de francs par an à la suite d'accidents de ce type durant la saison froide.

Suva

Aperçu des thèmes
Le numéro de Mars aura pour thème «Investir en période de hausse des taux d'intérêt».

vps.epas

Cours de prévoyance professionnelle

Les modules de formation

28 février, 7/14/21/28 mars 2023, Paudex

Grâce à des spécialistes renommés de la prévoyance professionnelle, vps.epas est en mesure de proposer le cours d'introduction à la prévoyance professionnelle spécialement destiné aux membres des conseils de fondations et autres personnes intéressées.
La formation de base dure cinq jours. Les modules peuvent également être suivis à la carte.

28 février 2023

Module 1
Conditions-cadres, bases légales et conseil de fondation
Yves-Marie Hostettler

7 mars 2023

Module 2
Personnes et prestations assurées et fiscalité
Yves-Marie Hostettler, Isabelle Amschwand

14 mars 2023

Module 3
Notions actuarielles
Michèle Mottu Stella, Simon Jacquier

21 mars 2023

Module 4
Placement de la fortune
Francis Bouvier, Gilbert Hellegouarch, Coralie Spahn, Kevin Freire

28 mars 2023

Module 5
Actualités, comptabilité, révision et communication
Stefanie Ajilian, Guy Chervet, Laurent Pittet, Yves-Marie Hostettler

*Vous trouverez de plus amples informations sur **vps.epas.ch.** Sous réserve de modifications du programme.*

Lieu
Centre Patronal,
Route du Lac 2,
1094 Paudex

Heure
Cours complet: 5 jours,
09h00 – 17h00

Coûts, credit points et inscription sur vps.epas.ch

Renseignements
Beatrice Steiner
+41 (0)41 317 07 48
bs@vps.epas.ch
vps.epas.ch

Co-organisateur

ASIP

Credit Points

cicero

CREDIT POINTS prévoyance professionnelle